

La récolte de pommes de terre devrait être inférieure à la moyenne

La récolte de pommes de terre se ressent des conditions météorologiques extrêmes. Si au printemps certaines pommes de terre ont été asphyxiées par l'humidité, la sécheresse et la chaleur persistantes en été ont influé négativement sur la croissance des pommes de terre. La qualité est moyenne à bonne. Les calibres sont très petits, d'où une offre limitée.

Les 17 et 18 août, les représentants de la production, du commerce et de l'industrie auprès de swisspatat ont analysé environ 1048 (y compris bio) échantillons représentatifs des variétés importantes de pommes de terre dans toutes les régions de Suisse. Les résultats ont servi de bases pour l'estimation de la récolte 2015.

Rendements moyens inférieurs de 25%

S'élevant à 269 kg de part comestible par are, les rendements à la surface, toutes variétés confondues, se situent pratiquement au niveau historique le plus bas de 2013 (262 kg/a). Comparativement aux 5 dernières années, les rendements 2015 sont inférieurs de 25% à la moyenne. Les calibres sont petits et la part des pommes de terre pour la raclette par conséquent élevée. La qualité externe et interne est majoritairement bonne. Les principaux défauts constatés étaient des défauts de forme et la présence de gale.

En raison des teneurs en amidon généralement élevées et des sols secs, il est recommandé de faire preuve de patience et de prudence lors de la récolte afin d'éviter des dégâts dus aux chocs ou des taches bleues. La part d'échantillons avec des fanes encore vertes atteignait 53.3% et était légèrement plus élevée que l'année précédente (47.8%). Notons que cette année, les fanes ne devraient pas être suffisamment vigoureuses pour permettre d'importants gains de rendement.

Léger recul de la surface cultivée

Selon les extrapolations, la surface de pommes de terre a reculé de près de 350 ha comparativement à l'année précédente et s'élève à 10 981 ha (2014 : 11 330 ha). C'est la surface de pommes de terre à chair farineuse qui a le plus diminué (- 140 ha). Les surfaces de pommes de terre à chair ferme ainsi que celles des variétés destinées à la fabrication de frites et de chips ont également diminué.

Prix indicatifs à la production dans la fourchette de prix supérieure

Vu l'offre limitée et la stabilité de la demande, les prix indicatifs à la production 2015 se situent dans la fourchette de prix supérieure pour la plupart des variétés.

Dans le segment des pommes de terre à consommer fraîches, le prix indicatif à la production de Victoria s'élève à présent à CHF 47.70/100 kg (2014 : CHF 41.25). Quant au prix des variétés à chair ferme Charlotte, Nicola, Ditta, Annabelle, Alexandra, Erika, Gourmandine et Venezia, il atteint CHF 52.00/100 kg (2014 : CHF 44.70).

Le prix de la principale variété destinée à la fabrication de frites Agria s'élève à CHF 43.10/100 kg (2014 : CHF 42.85). Enfin, le prix de l'importante variété pour la fabrication de chips Lady Claire s'élève dorénavant à CHF 44.15/100 kg (2014 : CHF 41.65).

Les lots de variétés destinées à l'industrie touchés par la germination doivent être immédiatement récoltés verts d'entente avec l'acheteur. Le prix d'automne avec 5% de perte de stockage vaut à partir du 1^{er} septembre, aussi pour la marchandise récoltée verte.

Rendements bas aussi pour les pommes de terre bio

Le rendement moyen toutes variétés confondues s'élève à 192 kg de part comestible par are et est ainsi inférieur de 15.5% à la moyenne sur cinq ans. Cela s'explique par les conditions météorologiques difficiles. En raison de la bonne demande, les prix 2015 des pommes de terre bio s'élèvent à CHF 96.-/100 kg (année précédente : CHF 92.-) pour les variétés à chair ferme et à CHF 95.-/ 100 kg (année précédente : CHF 91.00) pour les variétés à chair farineuse. Concernant la marchandise destinée à l'industrie, le prix d'Agria et de Charlotte atteint CHF 81.-/100 kg (année précédente : CHF 76.-) et celui des autres variétés CHF 80.75/100 kg.

Conditions de prise en charge remaniées

Les conditions de prise en charge ont été remaniées pour la récolte de cette année. Les pommes de terre de table et les pommes de terre de transformation sont à présent entièrement séparées. Les conditions ont été adaptées et actualisées quant à leur contenu pour les deux segments.

Afin de tenir compte du caractère exceptionnel de la récolte 2015, la valeur de tolérance pour les écarts de calibre pour les pommes de terre de table a été relevée de 4% et s'élève à 10% et le calibre des variétés destinées à la fabrication de chips est passé de 70 à 75 mm.

Affouragement à l'état frais

Comme d'habitude, l'affouragement à l'état frais est possible dès à présent. Les demandes peuvent soit être envoyées directement à un contrôleur Qualiservice officiel de la région, soit au secrétariat de swisspatat (tél. 031 385 36 50). Une liste des contrôleurs agréés est disponible sur www.patate.ch sous la rubrique Branche / Marché.

Le montant des contributions pour l'affouragement à l'état frais sera fixé en novembre, dès que le premier recensement des stocks aura eu lieu.

Développement de la surface cultivée en Suisse de 1997 à 2015

Année	Nombre de producteurs	Surface par producteur en ares	Surface cultivée en ha	Récolte totale en t
1997	15'667	95.6	14'971	686'000
1998	14'511	95.7	13'886	560'000
1999	13'226	103.6	13'708	484'000
2000	12'198	115.5	14'092	600'000
2001	11'356	121.3	13'774	518'000
2002	10'561	127.4	13'457	526'000
2003	9'767	139.7	13'640	458'000
2004	9'314	143.2	13'333	527'000
2005	8'377	149.3	12'510	484'700
2006	7'818	154.5	12'081	391'500
2007	7'323	160.4	11'745	489'800
2008	6'784	163.0	11'058	473'100
2009	6'454	173.8	11'215	521'500
2010	6'006	181.1	10'874	420'800
2011	5'747	195.8	11'250	515'000
2012	5'473	198.7	10'875	446'963
2013	5'237	210.8	11'039	359'761
2014	4'969	228.2	11'341	503'767
2015*	4'700	233.6	10'981	365'171

*Extrapolation

Les prix indicatifs à la production suivants valent à partir du 1^{er} septembre 2015 pour les pommes de terre triées selon les usages pour le commerce :

Conventionnelle / SUISSE GARANTIE	Prix pour 100 kg dès le 01.09.2015	Calibre
Alexandra	CHF 52.00	1) 3) 30 – 60 mm
Annabelle	CHF 52.00	1) 3) 30 – 60 mm
Charlotte	CHF 52.00	1) 3) 30 – 60 mm
Ditta	CHF 52.00	1) 3) 30 – 60 mm
Erika	CHF 52.00	1) 3) 30 – 60 mm
Gourmandine	CHF 52.00	1) 3) 30 – 60 mm
Nicola	CHF 52.00	1) 3) 30 – 60 mm
Venezia	CHF 52.00	1) 3) 30 – 60 mm
Agria	CHF 43.10	2) 42.5 – 85 mm
Bintje	CHF 49.50	1) 42.5 – 70 mm
Challenger	CHF 47.70	1) 42.5 – 70 mm
Désirée	CHF 43.15	1) 42.5 – 70 mm
Jelly	CHF 47.70	1) 42.5 – 70 mm
Lady Felicia	CHF 47.70	1) 42.5 – 70 mm
Laura	CHF 47.70	1) 42.5 – 70 mm
Victoria	CHF 47.70	1) 42.5 – 70 mm
Agria (industrie)	CHF 43.10	2) 42.5 – 85 mm
Charlotte (industrie)	Fixé bilatéralement	
Fontane	CHF 43.10	2) 42.5 – 85 mm
Innovator	CHF 43.10	2) > 42.5 mm
Markies	CHF 42.40	2) 42.5 – 85 mm
Raclettes (industrie)	CHF 34.00	1) 35 – 42.5 mm
Antina	CHF 44.15	2) 42.5 – 75 mm
Hermes	CHF 42.70	2) 42.5 – 75 mm
Lady Claire	CHF 44.15	2) 42.5 – 75 mm
Lady Rosetta	CHF 43.95	2) 42.5 – 75 mm
Panda	CHF 51.15	2) 42.5 – 75 mm
Pirol	CHF 44.15	2) 42.5 – 75 mm
Verdi	CHF 43.00	2) 42.5 – 75 mm
Pommes de terre bio		
Annabelle	CHF 96.00	1) 3) 30 – 60 mm
Charlotte (table)	CHF 96.00	1) 3) 30 – 60 mm
Ditta	CHF 96.00	1) 3) 30 – 60 mm
Erika	CHF 96.00	1) 3) 30 – 60 mm
Gourmandine	CHF 96.00	1) 3) 30 – 60 mm
Nicola	CHF 96.00	1) 3) 30 – 60 mm
Agria (table)	CHF 95.00	2) 35 – 70 mm
Challenger	CHF 95.00	1) 35 – 70 mm
Désirée	CHF 95.00	1) 35 – 70 mm
Jelly	CHF 95.00	1) 35 – 70 mm
Lady Felicia	CHF 95.00	1) 35 – 70 mm
Laura	CHF 95.00	1) 35 – 70 mm
Victoria	CHF 95.00	1) 35 – 70 mm
Agria (industrie)	CHF 81.00	2) 35 – 85 mm
Charlotte (industrie)	CHF 81.00	30 – 60 mm
Innovator	CHF 80.75	> 42.5 mm
Markies	CHF 80.75	2) 35 – 85 mm
Hermes	CHF 80.75	2) 42.5 – 70 mm
Lady Rosetta	CHF 80.75	2) 42.5 – 70 mm

- 1) La valeur de tolérance fixe de 10% vaut pour le calibre. Le seul dépassement de cette valeur ne constitue pas un motif de refus.
- 2) La valeur de tolérance fixe de 6% vaut pour le calibre.
- 3) max. 12 cm de long

Les suppléments et déductions en fonction de la teneur en amidon et de la part comestible restent inchangés par rapport aux conditions de prise en charge de 2014. Le prix de base pour les pommes de terre de table et d'industrie triées grossièrement a été fixé uniformément à CHF 24.00 pour toutes les variétés.

Les nouveaux usages pour le commerce, tous les calibres ainsi que les **conditions de prise en charge pour la récolte 2015** sont disponibles auprès de swisspatat sur : www.patate.ch ou au 031 385 36 50.